



Les Martres-de-Veyre
naturellement vôtre

Agent des services techniques de voirie Temps complet (H/F)

MAIRIE DES MARTRES DE VEYRE
Département du Puy-de-Dôme

Cadre d'emploi : Cadre d'emploi des Adjoints Techniques ou Agents de Maîtrises

Statut : CDD renouvelable

Temps de travail : 35h00/semaine

Missions :

Sous l'autorité du responsable des services techniques, et de la DGS,

▪ **Garage :**

Levage et manutention mécaniques
Utilisation d'outils (soufflette à air comprimé)
Lavage, nettoyage et dégraissage
Mécanique
Dépannage du site
Conduite de véhicule, d'engins

▪ **Entretien courant et rangement du matériel utilisé**

Entretien courant des matériels et engins
Nettoyer, entretenir et ranger les outils, équipements et matériels après usage
Réaliser des réparations et des dépannages de premier niveau
Prévoir la maintenance ou le renouvellement d'un équipement ou d'un matériel
Renseigner les documents et les carnets de bord relatifs à l'utilisation ou à l'entretien d'un équipement, d'un matériel ou d'un engin
Appliquer les règles d'utilisation et de stockage des matériels et produits
Alerter sur les risques, la vétusté, le dysfonctionnement ou la mise aux normes d'un équipement, d'un matériel, d'un engin

▪ **Voirie**

Enrobage à chaud et à froid
Assurer et garantir l'entretien des chemins et de la voirie
Effectuer les travaux de chaussée, terrassements, déblaiements et travaux divers nécessaires à la bonne tenue du domaine public routier.
Réparations, aménagement du domaine public
Chantier de signalisation horizontale, verticale
Pavage
Repérer sur le terrain les opérations à effectuer
Repérer et signaler les dégradations de la voirie et proposer des interventions prioritaires
Effectuer des opérations de petit terrassement et de déblaiement, réaliser une tranchée, curer un fossé
Poser, remplacer et remettre en état des éléments de chaussée, de voirie (mobilier, signalétique, décoration)
Réparer et reboucher des dégradations du revêtement routier
Dégager et nettoyer les voies et les espaces publics (balayage, enlèvement et évacuation des déchets,

déneigement, salage, feuilles et branches mortes, regards d'eau pluviale)

Faucher les accotements et les talus routiers

Salage et déneigement des routes en période hivernale

Assistance technique lors de l'organisation de fêtes et cérémonies (montage des chapiteaux, de tables ...)

Assurer la gestion du matériel (tables, chaises...), et assurer le transport de ce matériel pour les différentes manifestations de la commune, gestion du matériel et outillage technique, logistique des animations communales

Toute autre activité nécessaire au bon fonctionnement des services techniques

L'agent peut également intervenir pour renforcer ponctuellement une équipe, en fonction des nécessités de service

COMPETENCES/EXIGENCES REQUISES/QUALIFICATIONS

- Cadre d'emplois des adjoints techniques ou des agents de maîtrise (catégorie C)
- Permis B exigé
- Permis C et CACES souhaités
- AIPR
- Habilitations à jour
- Sens du service public
- Fortes qualités relationnelles et organisationnelles
- Savoir travailler en équipe
- Autonome et réactif
- Rigueur, prévoyance, ponctualité et polyvalence

CONTRAINTES :

- Les missions de l'agent polyvalent sont soumises à une forte saisonnalité avec des pics d'activité liés aux conditions météorologiques.
- Exposition au bruit, manutention, dangerosité des matériels et produits utilisés.

Renseignements : Nadia BOUCHAREB, DGS, 04 73 39 86 56

Candidatures (Lettre de motivation et CV) à adresser au plus tôt à :

Par mail : dgs@lesmartresdeveyre.fr